

Faits saillants des négociations collectives

Juin 2007

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

CONVENTIONS CONCLUES EN JUIN

- En juin, 22 conventions collectives, dont chacune touche au moins 200 employés, ont été ratifiées. Ces conventions se rapportent à 34 432 employés, dont 79 % travaillent dans le secteur privé (27 156), la plupart dans le secteur de la construction (11 962).
- L'augmentation annuelle moyenne globale du taux de salaire de base a été de 3,1 % en juin, soit aucun changement par rapport au mois dernier. Dans le secteur public, neuf conventions ont été conclues avec une augmentation annuelle moyenne de 3,2 %, en hausse par rapport à 2,8 % en mai. Dans le secteur privé, 13 conventions ont été conclues, garantissant une augmentation annuelle moyenne de 3,1 %, soit une baisse par rapport au taux de 3,2 % enregistré en mai.
- Les règlements importants conclus en juin comprenaient la convention de trois ans entre la Ville de Toronto et le Toronto Professional Fire Fighters' Association, qui accorde une augmentation de salaire annuelle moyenne de 3,3 % à 3 300 pompiers. Hydro One Inc. et le Society of Energy Professionals ont conclu un règlement touchant 800 employés. La convention de cinq ans comprend une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,8 %, y compris l'IVC. Cinq conventions de la construction industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI) et deux conventions non ICI ont été conclues. Ces conventions de trois ans ont accordé une augmentation de salaire annuelle moyenne qui varie entre 2,8 % et 3,7 % à 11 962 travailleurs de la construction. Dans le secteur des soins de santé, les maisons de soins infirmiers participantes et les TCA ont conclu un règlement négocié conjointement pour 1 090 employés. Les conventions de renouvellement comprennent des augmentations annuelles moyennes de 2,8 % sur trois ans. Windsor Regional Hospital et les TCA ont conclu une convention de deux ans pour 599 employés de service qui leur accorde une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,5 %.

AUTRES CONVENTIONS CONCLUES LE MOIS DERNIER

- Hershey Canada et TCA (405 employés)
Augmentation de salaire annuelle moyenne: 2,3 % sur deux ans
- Algoma Community Living et SCFP (375 employés)
Augmentation de salaire annuelle moyenne: 3 % sur deux ans
- Essex County Community Living et SCFP (443 employés)
Augmentation de salaire annuelle moyenne: 3 % sur deux ans
- Conseil national de recherches Canada (soutien administratif) et Employés du conseil de recherches (500 employés)
Augmentation de salaire annuelle moyenne: 2,5 % sur trois ans

DANS CE NUMÉRO

	page
Conventions conclues en juin	1
Autres conventions conclues le mois dernier	1
Règlements des salaires – par industrie	1
Règlements du mois de juin	2
Sommaire de règlements choisis	3
Index des prix à la consommation	4
Sommaire du deuxième trimestre 2007	4
Rajustements de salaires	4
Principales négociations en cours	9
Négociations	9
Négociations à venir	9
Arrêts de travail	11

RÈGLEMENTS DES SALAIRES — PAR INDUSTRIE

	JUIN			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	Données à ce jour 2007	2006	2005
			%	%	%	%
Tous les règlements	22	34 432	3,1	3,0	2,5	2,7
Secteur public	9	7 276	3,2	3,1	3,0	2,7
Secteur privé	13	27 156	3,1	2,9	1,7	2,4
Industries						
Primaire	-	-	-	2,7	3,1	2,5
Manufacturière	3	3 245	2,8	2,4	2,2	2,4
Construction	7	11 962	3,3	3,1	3,8	3,5
Commerce et finances	-	-	-	2,0	1,1	2,3
Transport, communications et services publics	3	1 749	2,9	3,2	2,8	2,9
Administration publique	1	3 000	3,3	3,0	2,9	2,6
Éducation et services connexes	3	1 442	3,7	3,2	3,1	2,7
Services de santé et sociaux	4	2 034	3,0	2,9	2,8	2,9
Autres services	1	11 000	3,0	3,0	2,3	2,1

RÈGLEMENTS DU MOIS DE JUIN

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'expir.
Secteur manufacturier						
Cami Automotive	TCA	2,5 *	1,4	2 279	36	2010-09-19
Coca-Cola Bottling (usine de Brampton)	TCA	2,0	2,0	506	36	2010-06-26
Lanxess (manufacture)	SCEP	4,7	5,0	460	36	2010-01-31
Construction						
Ontario Master Insulators Assn (ICI)	Trav. de l'amiante	2,9	2,9	975	36	2010-04-30
Ontario Master Insulators Assn (entretien)	Trav. de l'amiante	2,9	2,9	487	36	2010-04-30
Ontario Millwrighting Contractors (ICI)	Charpentiers	2,8	2,4	2 300	36	2010-04-30
Ontario Terrazzo Tile and Marble Guild (ICI) (BACU-Guild)	Brick & Allied Craft	2,8	2,5	500	36	2010-04-30
Ontario Terrazzo Tile and Marble Guild (ICI) (OPC-Guild)	Bricklayers Intl	2,8	2,5	200	36	2010-04-30
Operating Engineers Employer Bargaining Agency (ICI)	Opérateurs-ingénieurs (intl.)	3,7	4,0	3 000	36	2010-04-30
Toronto and Vicinity Residential Framing Contractors Assn	Journaliers	3,5	3,7	4 500	36	2010-04-30
Transport, communications & utilités						
Direct Energy Marketing (Essential Home Services)	SCEP	3,0	3,0	600	24	2009-03-31
Hydro One (professionnel, superviseurs)	Energy Prof Society	2,8 *	3,0	800	60	2013-03-31
Trentway-Wagar (autocars d'autoroute)	SUT	2,8	2,5	349	36	2009-12-31
Administration publique						
Ville de Toronto (pompiers)	Intl Fire Fighters	3,3	3,0	3 000	36	2009-12-31
Éducation & services connexes						
Conseil scolaire de dist catholique de l'Est ontarien (enseignants occasionnels)	Enseignants Franco-Ontariens	4,4 **	2,4	372	48	2010-08-31
Halton Catholic District School Board (enseignants occasionnels)	Ont English Catholic Teachers	3,7	2,5	728	24	2008-08-31
Hamilton-Wentworth District School Board (bureau, commis, technique)	FEESO	3,0	3,0	342	36	2009-08-31
Services de santé et sociaux						
Extendicare Canada (service, infirmières auxiliaires autorisées) (temps plein)	TCA	2,8	2,6	520	36	2010-03-31
Extendicare Canada (service, infirmières auxiliaires autorisées) (temps partiel)	TCA	2,8	2,6	570	36	2010-03-31
Windsor Community Living	SCFP	4,4	5,9	345	24	2009-03-31
Windsor Regional Hospital (service)	TCA	2,5	2,0	599	24	2009-03-31
Autres services						
Communications/Advertising Inst & Cdn Advertisers Assn	Cdn Tv & Radio Artists	3,0	3,0	11 000	12	2008-06-30

* Y compris les clauses d'indemnité de vie chère ou les estimations d'indemnité de vie chère

** Rajustement conditionnel de salaire

Ville de Toronto et Toronto Professional Fire Fighters' Association, section locale 3888 (3 000 pompiers)

convention renouvelée pour trois ans, en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

- hausses de salaire de 3 % (première année), de 3,25 % (deuxième année) et de 3,5 % (dernière année); rajustements spéciaux pour les agents
- nouvel article concernant les jours fériés désignés
- améliorations des avantages sociaux dont des changements significatifs pour les soins de la vue, la classification de la thérapie du langage comme avantage social à part entière, et une nouvelle indemnisation des produits de lutte contre le tabagisme
- amélioration de l'indemnité de vacances et une plus grande compensation du congé d'association
- améliorations des dispositions de licenciement et de rappel au travail, du congé de deuil et de la procédure de grief

Hydro One Inc. et The Society of Energy Professionals (800 employés)

convention renouvelée pour cinq ans, en vigueur du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013

- hausses de salaire de 3 % pour chacune des trois premières années et de 2,5 % pour chacune des deux dernières années; incorporation de l'IVC les troisième, quatrième et cinquième années
- plan de performance remplacé par un nouveau plan de progression du salaire
- augmentation du remboursement des lunettes
- création d'un comité de résolution de problèmes

Maisons de soins infirmiers participantes et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) (deux conventions d'Extendicare touchant 1 090 infirmières auxiliaires autorisées et employés de service)

partie d'un protocole de règlement négocié conjointement pour 10 maisons de soins infirmiers participantes comprenant cinq conventions de renouvellement et visant 1 228 employés, en vigueur du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010

- hausse générale de salaire de 2,6 % la première année, de 2,75 % la deuxième année et de 3 % la dernière année, avec rajustement particulier pour les infirmières auxiliaires autorisées
- augmentations des primes de fins de semaine et des congés payés pour le personnel qui y a droit
- améliorations aux prestations pour soins de santé

Windsor Regional Hospital et Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada), section locale 2458 (599 employés de service)

convention renouvelée pour deux ans, en vigueur du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2009

- hausse générale de salaire de 2 % la première année et de 3 % la deuxième année
- augmentations des primes de quart de travail et de fin de semaines et de l'indemnité de vacances pour le personnel qui y a droit
- améliorations aux prestations pour soins de santé, aux dispositions relatives à la sécurité de l'emploi et à divers congés

* Données fondées sur les renseignements disponibles

Au cours du deuxième trimestre de 2007, 93 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 personnes qui travaillent en Ontario. Ces conventions se rapportent à 148 894 employés, dont 64 % travaillent dans le secteur privé (tableau 1). Par industrie, la plupart des employés se trouve dans le secteur de la construction (60 892), suivi des secteurs des communications (21 741), des services de santé et d'aide sociale (14 479), et des services de gestion (12 476) (tableau 3).

Rajustements de salaires

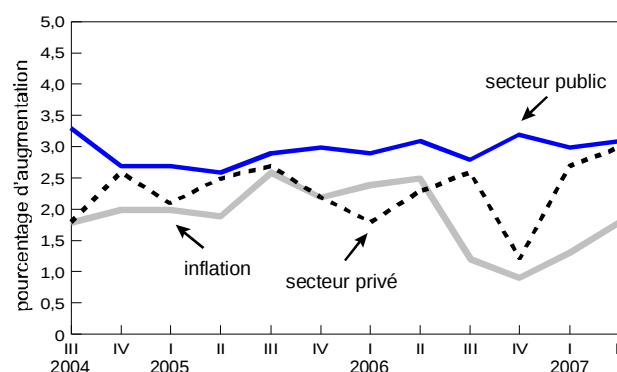
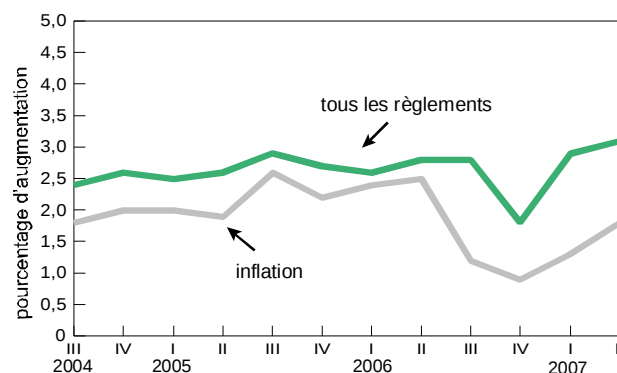
Les conventions ratifiées au cours du deuxième trimestre se sont traduites par une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 3,1 %, en hausse par rapport au trimestre dernier (2,9 %). Dans le secteur privé, l'augmentation salariale grimpait à 3 % de 2,7 % au trimestre dernier; dans le secteur public, elle se chiffrait à 3,1 %, en comparaison avec 3 % au premier trimestre. Au cours du deuxième trimestre de 2007, les augmentations annuelles moyennes ont surtout été associées aux règlements dans les secteurs suivants : construction (3,2 %), communications (3,5 %), services de santé et d'aide sociale (2,9 %), et services de gestion (3,1 %) (tableaux 1-3).

Au cours du deuxième trimestre de 2007, environ 63 % de tous les employés ont reçu une augmentation se situant entre 3 % et 3,9 %, alors que 30 % en ont obtenu une, se situant entre 2 % et 2,9 %. Un peu plus de 70 % des employés du secteur privé et 48 % des employés du secteur public étaient touchés par des conventions dont les augmentations variaient entre 3 % et 3,9 %. Environ la moitié des employés du secteur public et 19 % des employés du secteur privé ont reçu des augmentations qui se situaient entre 2 % et 2,9 %.

Soixante-quatorze pourcent de tous les employés étaient couverts par des conventions d'une durée de trois ans. Environ 53 % des employés du secteur public et 86 % des employés du secteur privé ont des conventions de trois ans, tandis que 40 % des employés du secteur public et légèrement plus de 1 % des employés du secteur privé ont des conventions de quatre ans. Les conventions d'une durée de trois ans demeurent les plus courantes dans le secteur manufacturier, touchant 86 % des employés, en comparaison avec 54 % des employés dans le secteur non manufacturier (tableau 4).

Tendances des salaires – trois dernières années

Données trimestrielles : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base



INDEX DES PRIX À LA CONSOMMATION (2002 = 100)

(Différence exprimée en pourcentage, par rapport à l'année précédente)

	2004	2005	2006	2007 données à ce jour	AVRIL 2007	MAI 2007	JUIN 2007
Canada	1,9	2,2	2,0	2,0	2,2	2,2	2,2
Ontario	1,9	2,2	1,8	1,5	1,8	1,9	1,6
Toronto	1,7	1,8	1,6	1,5	1,9	2,1	1,7
Ottawa-Gatineau (partie Ont.)	1,9	2,3	1,7	1,6	1,9	1,9	1,7
Thunder Bay	1,3	1,7	1,5	0,7	0,9	0,9	0,7

Source: Statistique Canada

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), deuxième trimestre 2006 au deuxième trimestre 2007

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%
Deuxième trimestre 2006									
Toutes les conventions	126	80 134	2,8	14	16 601	2,5	112	63 533	2,9
Secteur public	77	52 179	3,1	3	3 058	3,0	74	49 121	3,1
Secteur privé	49	27 955	2,3	11	13 543	2,4	38	14 412	2,3
Troisième trimestre 2006									
Toutes les conventions	94	65 939	2,8	2	2 786	2,5	92	63 153	2,8
Secteur public	73	57 291	2,8	2	2 786	2,5	71	54 505	2,8
Secteur privé	21	8 648	2,6	-	-	-	21	8 648	2,6
Quatrième trimestre 2006									
Toutes les conventions	66	80 183	1,8	8	13 429	1,1	58	66 754	2,0
Secteur public	34	24 301	3,2	2	722	3,1	32	23 579	3,2
Secteur privé	32	55 882	1,3	6	12 707	1,0	26	43 175	1,3
Premier trimestre 2007									
Toutes les conventions	130	97 736	2,9	12	8 739	2,5	118	88 997	2,9
Secteur public	86	61 532	3,0	-	-	-	86	61 532	3,0
Secteur privé	44	36 204	2,7	12	8 739	2,5	32	27 465	2,8
Deuxième trimestre 2007									
Toutes les conventions	93	148 894	3,1	10	26 270	3,2	83	122 624	3,0
Secteur public	33	53 542	3,1	2	21 441	3,5	31	32 101	2,9
Secteur privé	60	95 352	3,0	8	4 829	2,2	52	90 523	3,1

**Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par secteur (manufacturier et non manufacturier),
deuxième trimestre 2006 au deuxième trimestre 2007**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Deuxième trimestre 2006									
Toutes les conventions	126	80 134	2,8	14	16 601	2,5	112	63 533	2,9
Manufacturier	31	16 754	2,2	9	9 311	2,3	22	7 443	2,2
Non manufacturier	94	62 880	3,0	5	7 290	2,7	89	55 590	3,0
Construction	1	500	3,9	-	-	-	1	500	3,9
Troisième trimestre 2006									
Toutes les conventions	94	65 939	2,8	2	2 786	2,5	92	63 153	2,8
Manufacturier	8	3 180	2,4	-	-	-	8	3 180	2,4
Non manufacturier	86	62 759	2,8	2	2 786	2,5	84	59 973	2,8
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quatrième trimestre 2006									
Toutes les conventions	66	80 183	1,8	8	13 429	1,1	58	66 754	2,0
Manufacturier	14	6 575	2,0	4	1 306	2,4	10	5 269	1,9
Non manufacturier	51	73 108	1,8	4	12 123	1,0	47	60 985	2,0
Construction	1	500	4,1	-	-	-	1	500	4,1
Premier trimestre 2007									
Toutes les conventions	130	97 736	2,9	12	8 739	2,5	118	88 997	2,9
Manufacturier	19	8 298	2,3	8	3 545	2,3	11	4 753	2,2
Non manufacturier	107	73 738	3,0	4	5 194	2,6	103	68 544	3,0
Construction	4	15 700	2,9	-	-	-	4	15 700	2,9
Deuxième trimestre 2007									
Toutes les conventions	93	148 894	3,1	10	26 270	3,2	83	122 624	3,0
Manufacturier	14	7 405	2,5	8	4 829	2,2	6	2 576	3,1
Non manufacturier	45	80 597	3,1	2	21 441	3,5	43	59 156	2,9
Construction	34	60 892	3,2	-	-	-	34	60 892	3,2

**Tableau 3 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
par industrie, deuxième trimestre 2007**

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
TOUTES LES INDUSTRIES - TOTAL	93	148 894	3,1	10	26 270	3,2	83	122 624	3,0
Secteur manufacturier	14	7 405	2,5	8	4 829	2,2	6	2 576	3,1
Alimentation, boissons	4	1 860	2,1	1	624	1,5	3	1 236	2,4
Caoutchouc, plastiques	2	818	2,4	2	818	2,4	-	-	-
Métaux de première fusion	1	330	2,9	-	-	-	1	330	2,9
Matériel de transport	4	3 087	2,1	4	3 087	2,1	-	-	-
Produits chimiques	3	1 310	3,7	1	300	3,0	2	1 010	3,9
Secteur non manufacturier	45	80 597	3,1	2	21 441	3,5	43	59 156	2,9
Transport	3	1 809	1,5	-	-	-	3	1 809	1,5
Communications	3	21 741	3,5	1	20 641	3,5	2	1 100	2,7
Électricité, gaz, eau	2	1 400	2,9	1	800	2,8	1	600	3,0
Commerce de détail	1	520	1,5	-	-	-	1	520	1,5
Éducation, services connexes	9	4 651	3,0	-	-	-	9	4 651	3,0
Services de santé et d'aide sociale	16	14 479	2,9	-	-	-	16	14 479	2,9
Services de loisir	1	11 000	3,0	-	-	-	1	11 000	3,0
Services de gestion	5	12 476	3,1	-	-	-	5	12 476	3,1
Gouvernement fédéral	2	800	2,5	-	-	-	2	800	2,5
Gouvernement provincial	1	8 479	2,9	-	-	-	1	8 479	2,9
Administration locale	2	3 242	3,2	-	-	-	2	3 242	3,2
Construction	34	60 892	3,2	-	-	-	34	60 892	3,2

**Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base
selon la durée et le secteur, deuxième trimestre 2007**

	Toutes les conventions			Secteur public			Secteur privé		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	93	148 894	3,1	33	53 542	3,1	60	95 352	3,0
Conventions d'un an	1	11 000	3,0	-	-	-	1	11 000	3,0
Conventions de deux ans	8	3 795	3,1	6	2 790	3,2	2	1 005	2,7
Conventions de trois ans	77	110 586	3,0	23	28 419	2,9	54	82 167	3,1
Conventions de quatre ans	6	22 713	3,4	3	21 533	3,5	3	1 180	2,2
Conventions de cinq ans	1	800	2,8	1	800	2,8	-	-	-
	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Toutes les conventions	14	7 405	2,5	45	80 597	3,1	34	60 892	3,2
Conventions d'un an	-	-	-	1	11 000	3,0	-	-	-
Conventions de deux ans	1	405	2,3	7	3 390	3,2	-	-	-
Conventions de trois ans	12	6 376	2,6	31	43 318	2,9	34	60 892	3,2
Conventions de quatre ans	1	624	1,5	5	22 089	3,5	-	-	-
Conventions de cinq ans	-	-	-	1	800	2,8	-	-	-

Négociations

Les conventions du secteur privé ont été conclues en moyenne dans un délai de trois mois après le début des négociations. Dans le secteur public, ce délai a été de 6 mois (tableau 5).

De toutes les conventions qui ont été ratifiées au cours du deuxième trimestre, 41 conventions (44 % des employés) ont été conclues directement par les parties alors que 38 conventions (43 % des employés) ont été conclues par la conciliation ou la médiation. Huit conventions ont été conclues par arbitrage et six conventions ont été ratifiées après un arrêt de travail.

Dans le secteur public, environ la moitié des employés ont conclu des règlements par la conciliation ou médiation, 33 % des employés par la négociation directe, 3 % des employés après un arrêt de travail, et 14 % des employés par l'arbitrage. Dans le secteur privé, 39 % des employés ont conclu leur convention à l'aide d'un conciliateur ou d'un médiateur, 51 % ont conclu leur convention par la négociation directe, et 5 % ont ratifié leur convention après un arrêt de travail (tableau 6).

Négociations à venir

Parmi les importantes négociations qui se poursuivront au troisième trimestre de 2007, notons celles dans le secteur de la construction, le gouvernement fédéral, les conseils scolaires, les municipalités, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et foyers pour personnes âgées. Les conventions principales prenant fin au cours du troisième trimestre comprennent celles chez Great Atlantic & Pacific (A & P), les conseils scolaires, et les universités.

PRINCIPALES NÉGOCIATIONS EN COURS

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	divers syndicats	Canada	65 000	diverses dates
Divers conseils scolaires	divers syndicats	divers endroits	13 100	diverses dates
Diverses municipalités	divers syndicats	divers endroits	31 500	diverses dates
Hôpitaux	divers syndicats	divers endroits	17 000	diverses dates
Maisons de soins infirmiers/ foyers pour personnes âgées	divers syndicats	divers endroits	33 000	diverses dates
A & P	divers syndicats	divers endroits	14 800	diverses dates
Construction (ICI & non ICI)	divers syndicats	Province	50 160	2007-04-30
Régie des transports en commun du grand Toronto (GO Transit)	SUT	Province	912	2007-06-01
Security Industry Employers' Bargaining Assn.	MUA	Province	3 500	2007-06-30
Algoma Steel	MUA	Sault Ste. Marie	3 300	2007-07-31
Université d'Ottawa (enseig. temps partiel et aides enseignants et de recherche)	divers syndicats	Ottawa	2 600	2007-08-31

Au 30 juin 2007, il y avait 196 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Durée des négociations par secteur, deuxième trimestre 2007

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	93	148 894	33	53 542	60	95 352
1 – 3 mois	55	81 687	12	10 420	43	71 267
4 – 6 mois	23	50 049	10	29 970	13	20 079
7 – 9 mois	8	4 965	5	2 159	3	2 806
10 - 12 mois	4	2 841	3	1 641	1	1 200
13 mois et plus	3	9 352	3	9 352	-	-

Durée moyenne des négociations

	<i>mois</i>
Total	4,1
Secteur public	6,0
Secteur privé	3,0

Tableau 6 : Étape de règlement par secteur, deuxième trimestre 2007

	Total		Secteur public		Secteur privé	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Total	93	148 894	33	53 542	60	95 352
Négociation directe	41	66 238	9	17 611	32	48 627
Conciliation	18	31 993	9	24 643	9	7 350
Négociation post-conciliation	7	14 879	2	1 068	5	13 811
Médiation	13	17 304	3	1 070	10	16 234
Arbitrage	8	11 886	7	7 386	1	4 500
Arrêt de travail	6	6 594	3	1 764	3	4 830

Arrêts de travail

Au cours des six premiers mois de 2007, 55 arrêts de travail ont été déclarés en Ontario, ce qui représente une légère hausse par rapport à 47 arrêts à la même période en 2006. Les arrêts de travail pendant les six premiers mois de 2007 ont touché 22 344 employés et occasionné la perte de 299 000 jours-personnes (26 789 employés et perte de 295 230 jours-personnes au cours de la même période l'an dernier).

De janvier à juin 2007, 20 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une légère baisse par rapport à 22 arrêts à la même période l'an dernier. Dans le secteur non manufacturier, on a déclaré 23 arrêts de travail pendant les six premiers mois de 2007, une légère baisse également par rapport à 25 à la même période l'an dernier. Dans le secteur de la construction, on en a déclaré 12 de janvier à juin 2007 (tableau 7). Au cours des six premiers mois de 2007, les arrêts de travail ont occasionné une perte de temps de travail estimée à 0,04 % du temps de travail total en Ontario (tableau 8).

Tableau 7: Arrêts de travail et pertes en jours-personnes, janvier – juin 2006 et 2007

	Arrêts de travail		Pertes en jours-personnes	
	<u>janv. – juin 2007</u>	<u>janv. – juin 2006</u>	<u>janv. – juin 2007</u>	<u>janv. – juin 2006</u>
Toutes les industries	55	47	299 000	295 230
Manufacturières	20	22	45 310	68 850
Non manufacturières	23	25	33 670	226 380
Construction	12	-	220 020	-
Industries diverses	-	-	-	-

Au 30 juin 2007, 18 arrêts de travail, représentant un nombre total de 1 532 employés au total, ont été rapportés au mois de juillet 2007. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail des unités de négociation composées de deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 8 : Arrêts de travail en Ontario, 1986 à juin 2007

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1986	232	62 751	270	940 620	15,0	30	0,09
1987	246	64 339	262	1 108 870	17,2	27	0,10
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007* (janv-juin)	55	22 344	406	299 000	13,4	30	0,04

* préliminaire

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées au Service d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit le Service d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs_type.html. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à ocbi@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.